

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

Séance du 22 Mars 2026

Régulièrement convoqué, s'est réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Cappelle-en-Pévèle, sous la présidence de Monsieur le Maire, Bernard CHOCRAUX

| Nombre de Membres | | |
|-------------------|----------|---|
| En exercice | Présents | Nombre de suffrages exprimés |
| 19 | 19 | Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0 |

Étaient présents :

M. Bernard CHOCRAUX, M. François DESPREZ, Mme Laetitia THELLIER-CUVELIER, M. Paul BAERT, Mme Maria DA SILVA MARTINS, M. Bruno CHACORNAC, Mme Céline SINIARSKI, M. Alexandre BOUVRY, Mme Lisa CELIER-DESPREZ, M. Raphaël CARPENTIER, Mme Annie BROUTIN-DAVERGNE, Mme Christine CARNEAU, M. Guillaume DEPUYDT, Mme Élodie DELATRE, M. Franck MOERMAN, Mme Julie DELTOUR, M. Dominique LAGANGA, Mme Sophie BOULNOIS, M. Bernard GUELTON

| Date de la convocation |
|------------------------|
| 18 mars 2026 |

| Transmission en Préfecture |
|----------------------------|
| 24 mars 2026 |

| Date de publication |
|---------------------|
| 24 mars 2026 |

A été nommée secrétaire de séance :

Mme Julie DELTOUR

| | |
|---|---|
| DÉLIBÉRATION N°23/2026 | Désignation des délégués auprès du syndicat intercommunal de création et de gestion de la fourrière pour animaux errants de Lille et ses environs. |
|---|---|

Monsieur le Maire expose :

A la suite du renouvellement général des conseils municipaux, il appartient au sein de chaque conseil de désigner ses représentants au Syndicat Intercommunal de création et de gestion de la fourrière pour animaux errants de Lille et ses environs.

Ainsi à l'unanimité avec 19 voix pour, le Conseil Municipal désigne Madame Laetitia THELLIER-CUVELIER comme représentante titulaire et Monsieur Guillaume DEPUYDT en tant que représentant suppléant, pour la commune de Cappelle-en-Pévèle.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Fait à Cappelle-en-Pévèle

Le Maire

M. Bernard CHOCRAUX

